



DECISION MUNICIPALE N° 061/DM/C-MGA/SG/2026
PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA,
Commandeur de l'Ordre National de la Valeur

Vu la constitution;

Vu la loi n°2019/24 du 24 décembre 2019 Portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le décret n°60/341 du 31 décembre 1960 portant création de la Commune Rurale de Meiganga;

Vu le décret n°77/203 du 19 juin 1977 déterminant Communes et leur ressort territorial, modifié et complété par le décret N°93/322 du 25 novembre 1993;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services;

Vu le décret n°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur RIBOUEM A MOUNGAM LOUIS FLORENT, Administrateur Civil Principal aux fonctions du Préfet du département du Mbéré;

Vu l'arrêté n°000100/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur ABOUBAKAR KOMBO aux fonctions de Maire de la Commune de Meiganga et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020.

Vu la proposition d'attribution N°026/L/C-MGA/CIPM/2026 du 23 juin 2026 introduite par le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés;

Considérant les nécessités de service.

- DECIDE -

Article 1^{er}. - la consultation N°001/AONO/C-MGA/CIPM/2026 du 05 mars 2026 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de KPOCK-KO (lot N°02), dans la commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua, financement BIP Exercice 2026/Commune de Meiganga est attribué au soumissionnaire suivant le tableau ci-dessous:

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAIS
ETS SOULEYMANOU HOUSSEINI/ETS RAVENA INTERNATIONAL COMPANY B.P: 23 MEIGANGA Tél. 675 50 16 15	17 994 439 FCFA	Quatre (04) mois

Article 2. - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS:

- PREFET/MBERE
- ARMP/AD/NGDERE
- DDMAP/MBERE
- CIPM/C-MGA
- AFFICHAGE
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES. -

Meiganga, le 25 JUIN 2026

Le Maire,



Aboubakar Kombo
Commandeur de l'Ordre National de la Valeur



COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA COMMUNIQUE,

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire du Marché pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de KPOCK-KO (lot N°02), dans la commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua, financement BIP Exercice 2026/Commune de Meiganga.

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAIS
ETS SOULEYMANOU HOUSSEINI/ETS RAVENA INTERNATIONAL COMPANY B.P: 23 MEIGANGA Tél. 675 50 16 15	17 994 439 FCFA	Quatre (04) mois

L'entreprise adjudicatrice est invitée à prendre attache avec le Secrétariat Général de la Commune de Meiganga pour la suite de la procédure.

Meiganga, le

25 JUN 2026

Le Maire,

AMPLIATIONS:

- ARMP/AD/NGDERE
- PREFET/MBERE
- DDMAP/MBERE
- CIPM/C-MGA
- AFFICHAGE
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES. -



Aboubakar Kombe
Commandeur de l'Ordre National de la Valeur